Conditions Générales de participation en personne aux Célébrations de Fin d'Études HEC Lausanne 2024

1. Inscription obligatoire:

o L'inscription aux événements est obligatoire pour tous les diplômé·e·s et leurs invité·e·s. Le délai d'inscription est fixé au 13 octobre 2024, 23h59 (GMT/UTC+1). Les personnes qui ne se seraient pas inscrites dans ce délai seront considérées comme absentes et ne pourront pas accéder à l'événement.

2. Invités:

- O Chaque diplômé·e peut être accompagné de deux invité·e·s. Le nombre d'invités ne peut pas être dépassé en raison des capacités limitées de la salle. **Aucune exception ne sera faite.** Les enfants dès 2 ans sont comptés comme 1 invité·e. Les enfants de moins de 2 ans pourront assister à la cérémonie seulement s'ils restent sur les genoux d'un adulte accompagnant.
- o Tous les diplômé·e·s inscrits auront une place dans l'auditoire principal Amphimax 350-351 où se tiendra la célébration. Concernant les invité·e·s, les places sont attribuées dans l'auditoire principal selon l'ordre d'inscription. Un auditoire de rediffusion pourrait être mis en place à la même adresse si le nombre d'invités dépasse la capacité de l'auditoire principal.

3. Billet électronique et E-ticketing:

- Les diplômés devront présenter le billet électronique (e-ticket) nominatif obtenu lors de leur inscription au format électronique ou imprimé, ainsi qu'une pièce d'identité avec photo pour accéder à l'événement avec leurs invités.
- o Le e-ticket est nominatif et non-transmissible. Il ne peut être ni échangé ni remis à une autre personne

4. Accès et accueil:

- o L'accueil se déroulera à l'Amphipôle UNIL Lausanne, Rte de la Sorge 9, 1015 Lausanne. Les participants sont invités à respecter l'heure de convocation inscrites sur le e-ticket pour faciliter le déroulement de la cérémonie.
- o Les places de parc sont limitées et payantes. Merci de privilégier les transports en commun pour vous rendre sur place.

5. Sécurité

 Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité en vigueur et à suivre les instructions du personnel de l'organisation.

6. Tenue Vestimentaire:

- o Au vu du passage sur scène qui sera filmé, une tenue élégante est recommandée pour tous les participants.
- o Aucun service de vestiaire n'est proposé sur place.

7. Photographie et Vidéo:

o L'événement sera photographié et filmé. En participant à la cérémonie, vous acceptez que votre image soit utilisée à des fins de communication et de promotion par HEC Lausanne et l'Université de Lausanne.

8. Modification ou annulation de l'Événement :

o L'organisation se réserve le droit de modifier le programme ou d'annuler l'événement en cas de circonstances imprévues. Les participants seront informés en temps utile de toute modification.

9. Contact:

o Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter hecgraduation@unil.ch .

En validant votre inscription et en participant à l'événement, vous acceptez ces conditions générales de participation en personne aux Célébrations de Fin d'Étude HEC Lausanne 2024.



Terms and Conditions for in-person participation in the HEC Lausanne 2024 Graduation Celebrations

1. Mandatory registration:

 Registration for the events is mandatory for all graduates and their guests. The registration deadline is set for October 13, 2024, at 11:59 p.m. (GMT/UTC+1). Anyone who has not registered by this deadline will be considered absent and will not be allowed to attend the event.

2. Guests:

- Each graduate may be accompanied by two guests. The number of guests cannot be exceeded due to limited venue capacity. No exception will be made. Children aged 2 and over count as 1 guest. Children under 2 years old may attend the ceremony only if they remain on the lap of an accompanying adult.
- All registered graduates will have a seat in the main auditorium Amphimax 350-351, where the ceremony will take place. For guests, seating in the main auditorium will be assigned based on the order of registration. An overflow auditorium with a live broadcast might be set up at the same address if the number of guests exceeds the capacity of the main auditorium.

3. E-ticketing

- o Graduates must present their nominative e-ticket obtained during registration, either in electronic format or printed, along with a photo ID to access the event with their guests.
- The e-ticket is personal and non-transferable. It cannot be exchanged or given to another person.

4. Access and welcome:

- Welcoming will take place at the Amphipôle UNIL Lausanne, Rte de la Sorge 9, 1015
 Lausanne. Participants are asked to respect the time indicated on the e-ticket to facilitate the ceremony.
- Parking spaces are limited and are subject to a charge. Please consider using public transport to attend the event.

5. Safety:

o Participants agree to comply with all applicable safety regulations and to follow the instructions of the organizing staff.

6. Dress Code:

- o Considering that the performance will be filmed, smart attire is recommended for all participants.
- o No cloakroom service will be available.

7. Photography and Video:

o The event will be photographed and recorded. By participating in the ceremony, you agree that your image may be used for communication and promotional purposes by HEC Lausanne and the University of Lausanne.

8. Event Modification or Cancellation:

o The organizers reserve the right to modify the program or cancel the event in case of unforeseen circumstances. Participants will be informed in due time of any changes.

9. Contact:

o For any questions or further information, please contact hecgraduation@unil.ch.

By registering and participating in the event, you agree to these terms and conditions for personal participation in the HEC Lausanne 2024 Graduation Celebrations.

